

# Livret d'accueil



commune de  
*Rolampont*



Charmoilles, Lannes et Tronchoy

## *Bienvenue à Rolampont, Charmoilles, Lannes et Tronchoy !*

Ce livret d'accueil contient tout ce que vous devez savoir sur Rolampont pour faciliter votre arrivée !

Commençons par les démarches à faire dès votre emménagement.

### 1- L'eau



Pour avoir accès à l'eau potable dans votre nouvelle habitation, il vous faut remplir le formulaire de demande de fourniture en eau potable<sup>1</sup>, il est disponible à la mairie en format papier et sur le site en format numérique.

Déposez ensuite le formulaire à la mairie ou par mail à l'adresse [rolampont@online.fr](mailto:rolampont@online.fr) afin que votre demande soit prise en compte.

### 2- Les déchets



Depuis le 1er janvier 2015, la collecte des ordures ménagères est un service de la Communauté de communes du Grand-Langres.

Afin de pouvoir déposer vos ordures ménagères à un point d'apport volontaire, veuillez remplir le formulaire de déclaration de redevance d'enlèvement des ordures ménagères<sup>2</sup>.

Vous devez ensuite le renvoyer au Grand-Langres à l'adresse suivante :

[ordures.menageres@grand-langres.fr](mailto:ordures.menageres@grand-langres.fr)

Retrouvez toutes les informations à propos des points de collecte et de la déchetterie sur le site de la commune.



### 3- Le changement d'adresse



Pensez à effectuer votre changement d'adresse auprès des structures importantes rapidement !

Un service en ligne<sup>3</sup> permet de changer votre adresse auprès de plusieurs services de l'administration et de certains organismes privés en quelques clics seulement.

Attention, cela ne modifie pas votre adresse auprès de tous les services.

### 4- Les listes électorales



Cette démarche n'est pas obligatoire mais c'est un acte citoyen.

Si vous souhaitez voter à Rolampont, vous pouvez vous rendre à la mairie pour faire une demande d'inscription sur les listes électorales de la commune.

Vous pouvez également effectuer cette démarche en ligne<sup>4</sup>.

<sup>1</sup> <https://communederolampont.files.wordpress.com/2023/04/demande-eau.pdf>

<sup>2</sup> <https://langres.fr/wp-content/uploads/2023/02/PDF-7.pdf>

<sup>3</sup> <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R11193>

<sup>4</sup> <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

# France services

03 25 84 46 38

31, rue Mal-de-Lattre-de-Tassigny  
52 260 Rolampont

Lun. / Jeu. / Ven. : 8h30 - 12h / 13h15 - 17h30  
Mar. : 13h15 - 17h  
Mer. : 8h30 - 12h

Pour vos enfants...

## Ecole

Une école primaire accueille vos enfants de la petite section jusqu'au CM2.

Groupe scolaire  
23, avenue de Verdun  
52260 Rolampont

Téléphone : 03 25 84 70 81  
E-mail : ce.0520723d@ac-reims.fr

pour les enfants  
de 0 à 3 ans

pour les enfants  
scolarisés

## Garderie

Accueil périscolaire  
du lundi au vendredi  
à partir de 7h30 et jusqu'à 18h30

31, rue Mal-de-Lattre-de-Tassigny  
03 25 84 46 38

# Agence postale communale

03 25 84 08 85

31, rue Mal-de-Lattre-de-Tassigny  
52 260 Rolampont

Du lun. au jeu. : 8h45 - 12h  
Ven. : 8h45 - 12h / 13h - 16h

## Médiathèque

03 25 84 27 58

2, rue des Voies Dessous  
52 260 Rolampont

Mar. / Ven. : 15h - 18h  
Mer. : 9h - 12h / 14h - 18h  
Sam. : 9h - 12h

... et pour leur garde

## Micro crèche

Du lundi au vendredi  
de 7h30 à 18h30

8, rue de la Marne  
03 25 87 07 35

## Assistantes maternelles

Relais Petite Enfance  
31, rue Mal-de-Lattre-de-Tassigny  
52 260 Rolampont

03 25 90 03 51  
enfantsetcie@orange.fr

Les communes de Rolampont,  
Charmoilles, Lannes et Tronchoy  
comptent plus d'une vingtaine  
d'associations !

Rendez-vous sur le site internet  
de la commune pour en savoir plus  
sur chacune d'entre elles.



Retrouvez le marché chaque  
vendredi après-midi, de 14h à  
18h30, sur la place de l'église.

**Mairie**

2, rue de la mairie  
52 260 Rolampont



03 25 84 71 28  
rolampont@online.fr



Lun. / Mar. / Jeu. / Ven. :  
8h45 - 12h / 13h30 - 17h

Mer. : 8h45 - 12h

[www.communederolampont.wordpress.com](http://www.communederolampont.wordpress.com)